



## PARIS RETROUVE UNE LÉGÈRE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE

**Selon les estimations issues des deux premières collectes du nouveau recensement, la population de Paris s'établit à 2 144 700 habitants au 1<sup>er</sup> juillet 2004, en augmentation de 19 000 habitants par rapport à 1999**

### Une nouvelle méthode de recensement

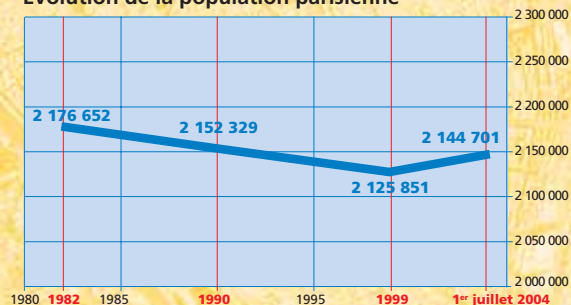
Depuis janvier 2004, le recensement est mis en œuvre à partir d'une nouvelle méthode. Désormais, les communes de plus de 10 000 habitants réalisent tous les ans une enquête sur 8 % des logements, 40 % de la population étant ainsi recensée au bout de cinq ans. C'est donc fin 2008 que l'Insee publiera pour la première fois la population légale de chaque commune, ainsi que les résultats statistiques complets sur les habitants et leurs logements. Dans l'intervalle, l'Insee diffuse des résultats issus des enquêtes annuelles : ces résultats ont le caractère d'estimations et n'ont pas de valeur juridique. Les résultats présentés dans cette note sont issus des enquêtes de 2004 et 2005 et portent sur environ 16 % de la population. Ces estimations issues des enquêtes de recensement seront précisées au fur et à mesure du cumul des résultats d'enquêtes. Dans les 16<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> arrondissements en particulier, la prise en compte de l'enquête 2005 nuance les résultats établis en interne à partir de la seule enquête 2004. Il conviendra par conséquent d'attendre les

prochaines années pour que soient confirmées, infirmées ou nuancées les évolutions de population dans les arrondissements parisiens. Pour quatre d'entre eux (1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, comptant moins de 40 000 habitants) la population sera estimée ultérieurement.

### 2 144 700 Parisiens au 1<sup>er</sup> juillet 2004

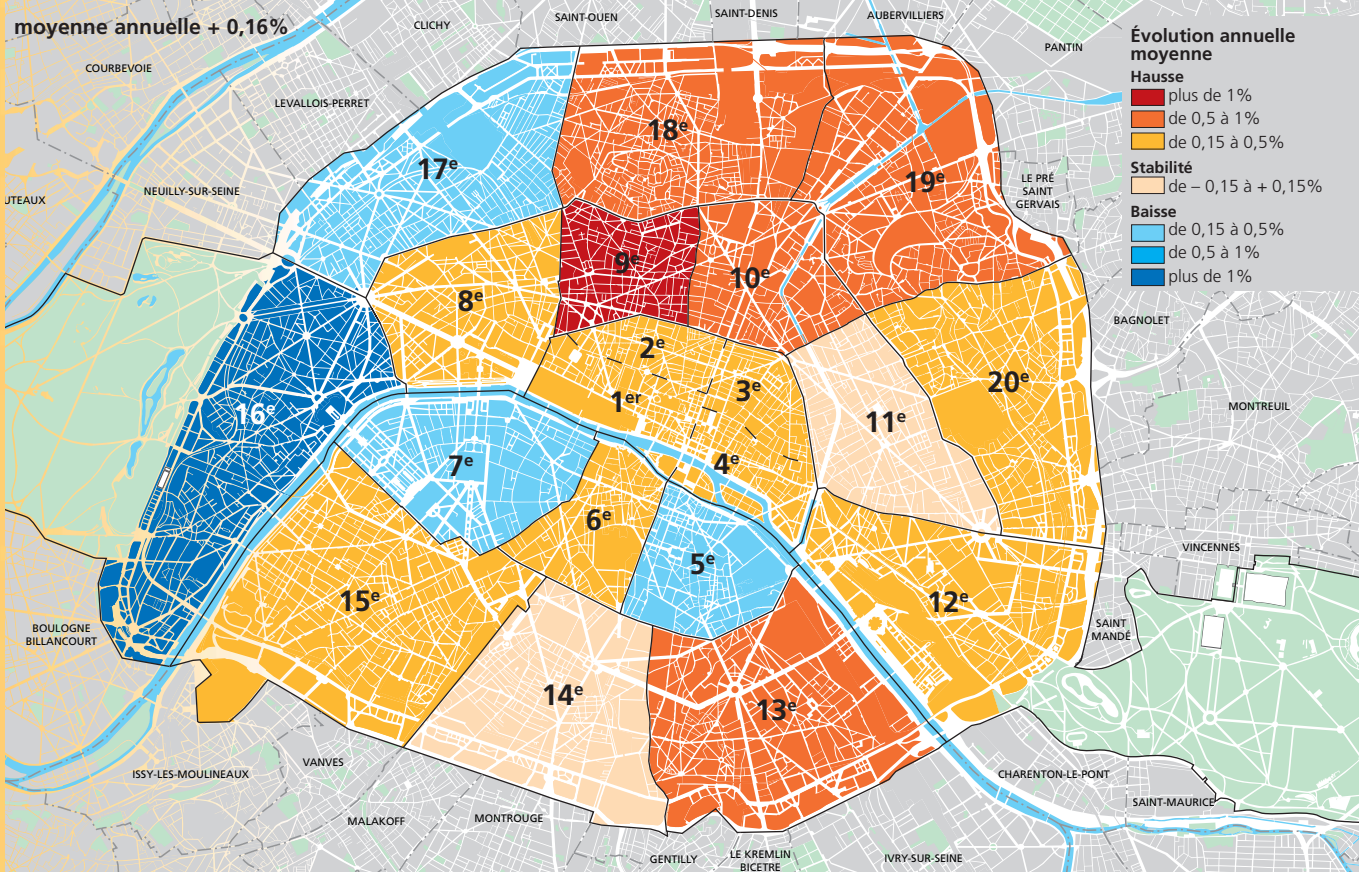
La hausse de la population parisienne (+ 18 800 hab. par rapport à 1999, soit + 0,9 %) reste modeste mais marque un arrêt, au moins temporaire, de l'hémorragie de population engagée

Évolution de la population parisienne

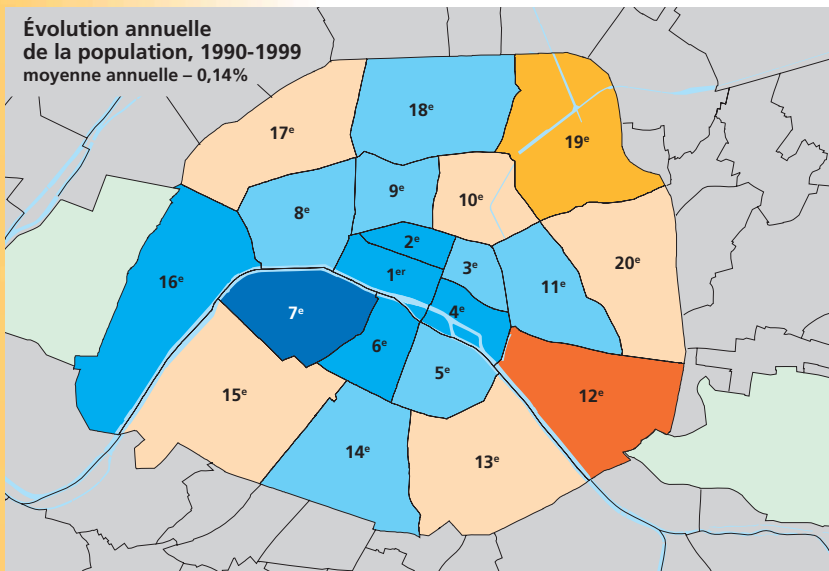


© Apur

## Évolution annuelle de la population 1999 – 1<sup>er</sup> juillet 2004



Sources : INSEE, recensements de la population de 1990 et 1999 (exhaustif), estimations à partir des enquêtes annuelles du recensement 2004, 2005



**1 – Solde naturel :**  
différence entre naissances et décès.

**2 – Solde migratoire apparent :**  
Le solde apparent des entrées-sorties est calculé comme la différence entre la variation de la population et le solde naturel. Il dépend des mouvements de population entre Paris et le reste de la France (banlieue, province, DOM TOM) ou l'étranger et d'un ajustement introduit pour réconcilier les résultats du recensement de 1999 et ceux issus du nouveau dispositif. Cet ajustement ne pourra être déterminé qu'à la fin de la période du premier cycle de collecte en 2008.

depuis le milieu du xx<sup>e</sup> siècle. Celle-ci, particulièrement forte dans les années 1960-1970 s'était fortement réduite après 1982.

La capitale enregistre un gain moyen annuel de 3400 habitants (alors qu'elle en perdait 2900 durant la période 1990-1999). Cette variation de population se décompose en un solde naturel<sup>1</sup> de + 15800 habitants et un solde migratoire apparent<sup>2</sup> de -12400 personnes.

### Les raisons du regain : moins de décès, davantage de naissances, réduction du déficit migratoire

La récente hausse de la population s'explique à la fois par l'augmentation de l'excédent naturel et par la réduction du déficit migratoire, le premier facteur ayant une plus grande incidence que le second.

La hausse de l'accroissement naturel s'explique tout d'abord par une baisse des décès. Alors que leur nombre était de l'ordre de 20000 par an au début des années 1990, il a été d'environ 16000 entre 2000 et 2003 et a chuté à 14300 en 2004. Cette baisse des décès est liée à un nombre décroissant de personnes âgées dans la capitale depuis 1975, nombre qui devrait désormais croître du fait de l'arrivée dans les classes d'âges de plus de 60 ans des générations de baby-boomers nées après guerre. La hausse de l'accroissement naturel est également liée, mais dans une moindre mesure, au regain de natalité que Paris a connu dans les années 1999-2004 (comme la région et la France). En effet 31800 naissances par an ont été enregistrées pendant cette période contre 30500 par an dans la période précédente (1990-1998).

Dans le même temps le déficit migratoire s'est réduit : il entraîne une perte d'environ 12400 personnes

## Évolution de la population parisienne par arrondissement

Arrondissements	Estimation au 1 <sup>er</sup> juillet 2004	1999	1990	Evolution 2004/1999		Evolution 1999/1990	
				Effectif	Evolution totale	Effectif	Evolution totale
1 <sup>er</sup> arr.	103 900	16 900	18 400	2 500	2,5%	- 1 500	- 8,2%
2 <sup>e</sup> arr.		19 600	20 700			- 1 100	- 5,3%
3 <sup>e</sup> arr.		34 200	35 100			- 900	- 2,6%
4 <sup>e</sup> arr.		30 700	32 200			- 1 500	- 4,7%
5 <sup>e</sup> arr.	58 300	58 800	61 300	- 500	- 0,9%	- 2 500	- 4,1%
6 <sup>e</sup> arr.	46 000	44 900	47 900	1 100	2,4%	- 3 000	- 6,3%
7 <sup>e</sup> arr.	55 600	57 000	63 000	- 1 400	- 2,5%	- 6 000	- 9,5%
8 <sup>e</sup> arr.	40 200	39 300	40 800	900	2,3%	- 1 500	- 3,7%
9 <sup>e</sup> arr.	59 300	55 800	57 600	3 500	6,3%	- 1 800	- 3,1%
10 <sup>e</sup> arr.	92 200	89 700	90 100	2 500	2,8%	- 400	- 0,4%
11 <sup>e</sup> arr.	148 800	149 200	153 600	- 400	- 0,3%	- 4 400	- 2,9%
12 <sup>e</sup> arr.	138 900	136 700	130 300	2 200	1,6%	6 400	4,9%
13 <sup>e</sup> arr.	176 700	171 600	171 300	5 100	3,0%	300	0,2%
14 <sup>e</sup> arr.	132 600	132 800	136 600	- 200	- 0,2%	- 3 800	- 2,8%
15 <sup>e</sup> arr.	231 200	225 500	224 200	5 700	2,5%	1 300	0,6%
16 <sup>e</sup> arr.	143 100	161 800	170 000	- 18 700	- 11,6%	- 8 200	- 4,8%
17 <sup>e</sup> arr.	159 100	161 100	162 000	- 2 000	- 1,2%	- 900	- 0,6%
18 <sup>e</sup> arr.	190 500	184 600	187 700	5 900	3,2%	- 3 100	- 1,7%
19 <sup>e</sup> arr.	181 900	172 600	165 100	9 300	5,4%	7 500	4,5%
20 <sup>e</sup> arr.	186 400	183 100	184 400	3 300	1,8%	- 1 300	- 0,7%
Paris	2 144 700	2 125 900	2 152 300	18 800	0,9%	- 26 400	- 1,2%

Sources : INSEE, recensements de la population de 1990 et 1999 (exhaustif), estimations à partir des enquêtes annuelles du recensement 2004, 2005

par an au lieu de 14 700 de 1990 à 1998. Il faudra attendre des résultats de collecte plus détaillés pour pouvoir décomposer ce solde migratoire apparent en nombre d'arrivées et de départs.

### Un contexte national et régional favorable

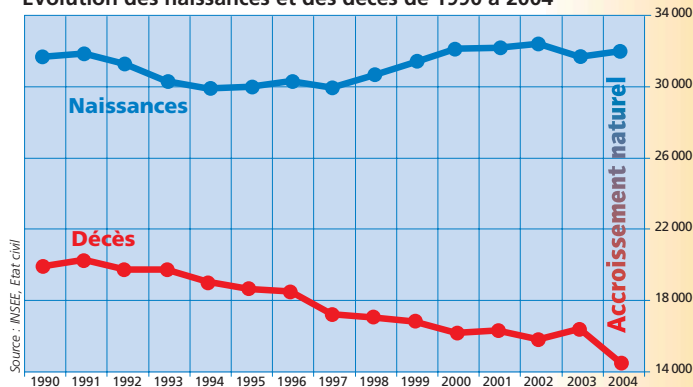
La légère hausse de la population parisienne intervient dans un contexte national et régional favorable. Des augmentations de population relativement importantes sont en effet observées en France, en Ile-de-France et dans les grandes villes françaises. Entre les 1<sup>er</sup> janvier 1999 et 2005, la région Ile-de-France voit sa population s'accroître de 3,8 %, au même rythme que la France métropolitaine (+ 3,7 %). L'accroissement de la population régionale s'est accéléré au début des années 2000 : + 0,62 % par an de 1999 à 2005 contre + 0,30 % par an de 1990 à 1999.

Les grandes communes limitrophes de Paris connaissent un fort dynamisme démographique et en particulier Issy-les-Moulineaux (+ 17,3 %), Levallois-Perret (+ 14,1 %), Aubervilliers (+ 13,4 %) et Clichy (+ 13,1 %).

Parmi les villes françaises de plus de 200 000 habitants, toutes voient également leur population s'accroître, parfois dans des proportions importantes. C'est le cas de Toulouse (+ 10,6 %), Montpellier (+ 8,2 %), Bordeaux (+ 6,7 %), et Lille (+ 6,7 %). Les autres grandes villes enregistrent une croissance

plus modérée comme Lyon (+ 4,5 %), Nantes (+ 3,8 %), Strasbourg (+ 3,4 %), Rennes (+ 1,9 %), Marseille (+ 1,4 %) et Nice (+ 1,2 %).

### Évolution des naissances et des décès de 1990 à 2004



### Des disparités selon les arrondissements

L'INSEE a estimé la population de 16 des 20 arrondissements parisiens (du 5<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup>, arrondissements comptant au moins 40 000 habitants). La population de l'ensemble formé par les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> arrondissements peut être estimée par déduction. Dix arrondissements enregistrent un gain de population. Ce sont les 6<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissements. L'augmentation atteint 3 % dans les 13<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup>, 5 % dans le 19<sup>e</sup> et 6 %

## Évolution de la population en France, Île-de-France, à Paris, Marseille, Lyon

en milliers	1 <sup>er</sup> janvier 2005	1999	Evolution totale en %
Région Île-de-France	11 362	10 951	3,8%
France métropolitaine	60 702	58 521	3,7%

	1 <sup>er</sup> juillet 2004	1999	Evolution totale en %
Paris	2 144 700	2 125 900	0,9%
Marseille	808 700	797 500	1,4%
Lyon	465 300	445 300	4,5%

### Les logements parisiens et leur occupation

	1 <sup>er</sup> juillet 2004	1999	
Nombre de logements	1 317 100	1 322 500	
Taux de résidences principales	84,6%	84,0%	
Taille moyenne des ménages	1,88	1,87	

Sources : INSEE, recensements de la population de 1990 et 1999 (exhaustif), estimations à partir des enquêtes annuelles du recensement 2004, 2005

dans le 9<sup>e</sup>. L'ensemble formé par les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> arrondissements gagne 2 500 habitants (+2,5%) alors qu'il en perdait 5 000 de 1990 à 1999 (-4,7%). Deux arrondissements ont une population à peu près stabilisée. Ce sont les 11<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> arrondissements. Quatre arrondissements accusent une baisse, les 5<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> arrondissements. Les pertes se chiffrent entre 1 et 2,5 % de la population en un peu plus de cinq ans dans les 5<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> arrondissements.

Tous les arrondissements connaissent une hausse de l'excédent naturel, en particulier le 8<sup>e</sup>, le 9<sup>e</sup> et le groupe formé par les 4 arrondissements centraux, (plus de 30 % d'augmentation entre les périodes 1990-1999 et 1999-2004). Cette hausse s'explique essentiellement par la baisse généralisée du nombre de décès conjuguée pour certains arrondissements à une très forte augmentation des naissances (8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> arrondissements). Quatre arrondissements en revanche voient leur nombre de naissances diminuer (5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup>).

### Légère augmentation du nombre de résidences principales, et diminution du nombre de logements inoccupés (-4,2 %)

L'évolution de la population se relie de près à celle du nombre de logements – et plus précisément des résidences principales – ainsi qu'à la variation du nombre moyen de personnes par ménage.

A Paris, le nombre de logements (1 317 100) diminue de 5 400 unités de 1999 à juillet 2004 mais le nombre de résidences principales connaît une légère augmentation (+ 3 500). En effet ce sont les loge-

ments inoccupés (logements vacants, résidences secondaires et logements occasionnels) qui voient leur effectif global chuter (-8 900 unités soit -4,2 %). Cette baisse s'inscrit dans une tendance nationale, particulièrement marquée dans les grandes villes.

### La taille des ménages ne diminue plus. De 1,87 personnes par ménage en 1999, elle passe à 1,88 en 2004

Entre 1999 et 2004, la taille moyenne des ménages a connu un léger accroissement alors qu'elle baissait constamment depuis le milieu du xx<sup>e</sup> siècle. La croissance de la taille des ménages génère à elle seule une augmentation de population de l'ordre de 11 000 personnes.

L'évolution plus favorable du nombre moyen de personnes par ménage semble en partie liée à l'augmentation des naissances car elle concerne particulièrement les arrondissements qui ont connu les plus fortes augmentations du nombre de naissances (8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup>). Elle renvoie peut-être aussi à une moindre décohabitation des enfants arrivés à l'âge adulte, dans un contexte de prix immobiliers élevés.

Pour les années à venir, l'évolution démographique restera gouvernée par de nombreux facteurs, en particulier le rythme de construction de logements ainsi que les variations qui affecteront la taille moyenne des ménages et le taux de logements inoccupés. Le contexte économique et le marché immobilier pèseront également sur l'évolution de la population parisienne. ■

L'APUR est une association entre la Ville de Paris, l'État, la Région Ile-de-France, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris et la Caisse d'Allocations Familiales de Paris, la Régie Autonome des Transports Parisiens, régie par la loi de 1901. Président du conseil d'administration: Jean-Pierre Caffet, adjoint au Maire de Paris chargé de l'urbanisme et de l'architecture.

Directeur de la publication: Jean-Baptiste Vaquin. Étude, rédaction et conception: Damien Valdant et Sandra Roger avec le concours de la Direction Régionale INSEE Île-de-France.

Contact et vente: APUR/Communication/Service diffusion. 17, boulevard Morland 75004 Paris. Téléphone: 01 42 71 28 14. Prix: 2 €